# OPEN DE FRANCE STAND UP

# PADDLE RACE

# PRINCIPE GENERAL

L'Open de France est une compétition agréée par la Fédération Française de Surf. Elle est inscrite au calendrier sportif fédéral.

Cette compétition est organisée par une structure affiliée à la Fédération Française de Surf et suivie par la Fédération Française de Surf.

Cette compétition est organisée sur 2 jours (1 course par jour).

Une course par jour sera organisée: une « Technical Race » ou une course « Longue distance ».

L'Open de France doit constituer une compétition à grand spectacle, rassemblant les meilleurs athlètes français et mondiaux. Ses formats de compétition doivent attirer les médias.

Une seule compétition portant le nom « OPEN de France » pourra être positionnée dans le calendrier fédéral annuel

## CANDIDATURE A L'ORGANISATION DE L'OPEN DE FRANCE

L'organisateur fixera sa date de compétition en accord avec la commission nationale SUP et les contraintes du calendrier fédéral et international.

Les candidatures devront parvenir à la Fédération Française de Surf avant le 1 décembre de l'année précédant la compétition.

Les structures organisatrices candidats devront impérativement fournir (par fax, mail ou courrier) à la fédération :

-La demande d'agrément SUP,



FEDERATION FRANCAISE DE SURF
123 boulevard de la Dune - 40150 HOSSEGOR
Tél : 05 58 43 55 88 - www.surfingfrance.com

-Un plan média.

-Un programme et un descriptif détaillés des 2 jours de compétition.

-La copie de l'arrêté du préfet maritime autorisant le déroulement de la compétition.

-Un budget financier précis de la compétition.

## PRICE MONEY

L'objectif de cette compétition nationale est de rassembler les meilleurs mondiaux. Le price money constitue donc un élément essentiel et déterminant pour le choix de l'organisateur de l'Open de France.

Les organisateurs sont libres de prévoir le montant de la dotation. Les 10 premiers dans chaque catégorie (Open et Ondines) devront être recevoir un price money dégressif.

Les compétiteurs devront repartir avec leur dotation à la fin de la compétition.



FEDERATION FRANCAISE DE SURF
123 boulevard de la Dune - 40150 HOSSEGOR
Tél : 05 58 43 55 88 - www.surfingfrance.com

# CAHIER DES CHARGES

# OPEN DE FRANCE

Les épreuves de l'OPEN de France sont organisées en coordination avec la Fédération Française de Surf.

Dans le cadre de l'organisation générale de l'Open de France, l'organisateur s'engage à respecter le cahier des charges suivant :

## RESPONSABILITES DES ORGANISATEURS

Le principe général de responsabilité d'organisation des compétitions de l'Open de France est le suivant :

**Responsabilité d'organisation :**

L'organisateur s'engage à respecter le cahier des charges des compétitions (règlement sportif).

L'organisation matérielle de la compétition relève de la responsabilité de l'organisateur.

La promotion et la communication relèvent de la responsabilité de la Fédération Française de Surf et de l'organisateur.

Le plan média devra être validé par la FFS.

**Les partenariats :**

L'organisateur est tenu de valoriser les partenaires officiels de la FFS, ainsi que ses partenaires média.

Ces partenaires devront obligatoirement être présents sur tout élément ou support de promotion et de communication.

L'organisateur de l'OPEN de France pourra également rechercher des partenaires locaux (ou autres), pour aider à l'organisation de la compétition, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les



FEDERATION FRANCAISE DE SURF
123 boulevard de la Dune - 40150 HOSSEGOR
Tél : 05 58 43 55 88 - www.surfingfrance.com

partenaires FFS. Sous cette condition, les partenaires de l'organisateur pourra, après autorisation de la FFS, figurer sur tout élément ou support de promotion et de communication relatifs à l'épreuve concernée.

L'organisateur peut négocier des partenariats avec : sa municipalité, son SIVOM, sa Communauté de Communes, son Conseil Général, son Conseil Régional...

D'une façon générale la FFS est maître d'œuvre et propriétaire de l'organisation d'un OPEN de France.

En conséquence l'organisateur ne pourra pas s'approprier la commercialisation et l'image de l'Open de France pour sa propre prospection commerciale et sponsorisation (vente de tee-shirts, casquettes,...) sans autorisation préalable de la FFS.

# LA COMPETITION

Dans le cadre de l'organisation de l'Open de France, l'organisateur s'engage à :

**Assurer le déroulement de la compétition :**

Le programme de la compétition sera élaboré par la direction technique nationale de la Fédération en fonction des contraintes sportives et médiatiques.

Mettre en place les moyens humains et matériels afin d'assurer le déroulement de 2 courses sur 2 jours : une technical Race et une longue distance.

Ces 2 compétitions devront être conformes aux règles de compétition du règlement sportif du SUP Race élaboré par la Fédération Française de Surf.

1 directeur de compétition local validé par la FFS,



FEDERATION FRANCAISE DE SURF
123 boulevard de la Dune - 40150 HOSSEGOR
Tél : 05 58 43 55 88 - www.surfingfrance.com

1 jury de course conformément prévu dans le règlement sportif,

Assurer le bon déroulement de la compétition (briefing, parcours, chronométrage).

**Assurer l'organisation matérielle des compétitions dans le respect des règles de sécurité, avec au minimum :**

Aménagement du site principal de compétition.

Habillage du site : mise en place des drapeaux, banderoles ou, tout autres supports fournis par les annonceurs et par la FFS.

Prévoir un dispositif de tri sélectif des déchets.

Gardiennage du site (si nécessaire).

**Mettre à disposition de l'organisation de la compétition :**

Une équipe de personnes disponibles et compétentes pour :

-Aider à l'installation du site (veille de la compétition) et à son démontage (fin de compétition),

-Assurer la sécurité et le dispositif de sauvetage (moyens humains et matériels).

**Prendre toute disposition jugée nécessaire pour assurer la promotion de la compétition auprès des médias et du public :**

Se mettre en relation avec le service communication de la Fédération afin d'établir un plan de communication homogène.

Prendre contact avec les correspondants locaux ou nationaux de la presse.

Réaliser tout support promotionnel qu'il jugera utile (programmes, annonces radios,...). Ces supports devront obligatoirement faire figurer ou mentionner les partenaires de la FFS.

Réaliser des photos libres de droits de la compétition : les mettre à



FEDERATION FRANCAISE DE SURF
123 boulevard de la Dune - 40150 HOSSEGOR
Tél : 05 58 43 55 88 - www.surfingfrance.com

disposition de la FFS et des médias pendant la compétition, et les fournir sur CD ou DVD après la compétition à la FFS pour suivi et archivage.

Assurer un live streaming de la compétition et chercher un partenariat afin d'assurer une diffusion auprès d'une télévision.

Assurer des commentaires et une animation pour le live sur le site de la compétition ainsi que sur le web.

Assurer un live grâce à une installation permettant au public sur place de suivre la compétition (tribune, écran géant...).

**Prendre les dispositions administratives nécessaires au bon déroulement de la compétition :**

Accord des Affaires Maritimes

Arrêté municipal à afficher sur le site, permettant de définir la zone de compétition, de l'interdire à toutes activités autres que celles de la compétition pendant la durée des épreuves, d'installer sur le site de compétition toute infrastructure démontable nécessaire à celle-ci.

Demande d'autorisation de dérogations temporaires d'une durée de 48 heures au plus, d'installation de débits de boissons des 2ème et 3ème groupe dans les enceintes sportives ou tous lieux où peuvent se dérouler des manifestations sportives, auprès de la Préfecture ou de la Sous-préfecture du département (Cf. Décret loi n° 92-880 du 26 août 1992).

**Prendre toute disposition permettant d'assurer la sécurité des compétiteurs, des organisateurs, et du public :**

Prévoir un espace dégagé en permanence, permettant d'accéder au poste de secours le plus proche ou de procéder à une évacuation rapide des blessés.

Disposer des numéros de téléphone des services de secours et prévoir



FEDERATION FRANCAISE DE SURF
123 boulevard de la Dune - 40150 HOSSEGOR
Tél : 05 58 43 55 88 - www.surfingfrance.com

tout moyen permettant de les prévenir rapidement.

Mettre en place un dispositif de premiers secours.

S'assurer du concours de services de secours spécialisés (poste de MNS en période surveillée, protection civile hors de ces périodes, médecins, pompiers...).

Lorsque des infrastructures métalliques sont montées sur un site de compétition (gradins) l'organisateur devra obtenir l'autorisation du Maire ainsi que l'accord de la Commission de Sécurité Départementale avant le début de la compétition.

Prévoir une accessibilité pour les personnes handicapées.

**Animation :**

L'organisateur de l'Open de France devra mettre en place des animations sur la durée de la compétition: Village exposants, jeux, courses SUP de promotion, diffusion d'interviews...

**Organiser la remise des prix :**

Organiser à l'issue de la compétition une cérémonie de remise des prix au cours de laquelle seront remis les dotations aux vainqueurs de l'épreuve.

Tous les compétiteurs doivent repartir à l'issue de la compétition avec leurs gains.



FEDERATION FRANCAISE DE SURF
123 boulevard de la Dune - 40150 HOSSEGOR
Tél : 05 58 43 55 88 - www.surfingfrance.com

# LE BUDGET PREVISIONNEL DES DEPENSES

| **SECTEUR COMPETITION** | | **44 100€** |
|---|---|---|
| 1 | Chronométrage par cellules et gestion des inscriptions | 3000€ |
| 2 | Lycras/ Dossards | 2000€ |
| 3 | Sécurité jetski : 500€/j | 1000€ |
| 4 | Bateaux sécurité | 3000€ |
| 5 | Infrastructure : chapiteau/Site compétiteurs/média/Tribune | 10 000€ |
| 6 | Price money : Open et Ondine<br>1er :2000€,2ieme :1000€,3 et 4ieme : 800€ 5 et 6ieme : 500€, 7 et 8ieme : 400€, 9 et 10ieme : 300€ | 14 000€ |
| 7 | Réception, VIP, | 2000€ |
| 8 | Bénévoles et staff : hébergement et nourriture | 3000€ |
| | Sonorisation du site et Animation du site | 2500€ |
| | Gardiennage site : 350€/j : 6 jours | 2100€ |
| | Assurance : | 500€ |
| | Sécurité/médecin | 1000€ |



FEDERATION FRANCAISE DE SURF
123 boulevard de la Dune - 40150 HOSSEGOR
Tél : 05 58 43 55 88 - www.surfingfrance.com

| | | |
|---|---|---|
| **SECTEUR LIVE/TV** | | **24200€** |
| | Unité de production : 4 caméras+ cadreurs+ monteurs live de la compétition + connexion images disponibles pour la TV 2 jours | 15000€ |
| | Hébergement + déplacement Unité de production : 3 personnes | 3000€ |
| | Option TV satellite : camion : 2500€/j | 5000€ |
| | Commentateurs : TV/Live : 2 personnes (300€/j) | 1200€ |
| **COMMUNICATION MEDIA** | | **4600€** |
| | Photographes/vidéo : 2 personnes, 650€/j/pers | 2600€ |
| | Création/impressions affiches et programmes | 2000€ |
| **ENTER FEE** | | **5000€** |
| | DROITS D'ENTREE ET UTILISATION OPEN DE FRANCE | 5000€ |



FEDERATION FRANCAISE DE SURF
123 boulevard de la Dune - 40150 HOSSEGOR
Tél : 05 58 43 55 88 - www.surfingfrance.com